

APPRENTISSAGE MANAGEMENT DES INSTITUTIONS CULTURELLES

● CYCLE MASTER 2

La majeure Management des institutions culturelles est une formation généraliste pluridisciplinaire et professionnalisante pour de futurs responsables de projets et de structures culturels et créatifs.

UN PARCOURS SPECTACLE VIVANT, PATRIMOINE ET ARTS VISUELS prépare aux métiers de responsables ou chargées, chargés d'administration, de production, de diffusion, de communication, de recherche de financements, de développement des publics, d'action culturelle, dans ces différents secteurs, au sein d'établissements publics, de collectivités territoriales, d'institutions nationales, d'entreprises privées ou d'associations.

UN PARCOURS AUDIOVISUEL EN ANGLAIS prépare les futurs cadres intervenant dans la vie de projets audiovisuels européens (notamment les séries de fiction, les documentaires, les films et séries d'animation...) depuis leur conception jusqu'à leur mise sur le marché : responsables ou chargées, chargés de développement, de production, d'acquisition, de distribution, conseillères ou conseillers de programmes au sein de sociétés de production, de diffusion, d'organismes de soutien à la création...

En partenariat avec



RYTHME DE L'ALTERNANCE

Le contrat d'apprentissage se déroule durant la 2^e année de Master, soit 12 mois.

À partir du mois de septembre :

- 2 jours à Sciences Po Lille : lundi et mardi
- 3 jours chez l'employeur : mercredi, jeudi et vendredi.

Pendant les vacances universitaires, les apprenties et les apprentis sont à temps complet chez l'employeur.

COÛT DE L'ALTERNANCE

Le salaire minimum de l'apprenti, apprenie au sein de nos formations est de 61 % SMIC ou SMC Brut.



SEMESTRE 1 (EN APPRENTISSAGE)

UE - Unité fondamentale

Politiques culturelles

Communication et financement privé de la culture (mécénat)

Projet artistique et culturel

UE - Unité de spécialisation (1 parcours au choix)

Parcours 1 : spectacle vivant, patrimoine et arts visuels

Le spectacle vivant : enjeux et spécificités

Les arts visuels : enjeux et spécificités

Les musées et le patrimoine : enjeux et spécificités

Parcours 2 : audiovisuel labellisé Séries Mania

Industries creatives et Audiovisuel : enjeux et spécificités

The Ecosystem of Production and Distribution of the Series Globally

Audiovisual and Cinematographic Writing : how to read a Scenario

UE - Unité projet et outils professionnels

Projet professionnel

Initiation aux outils InDesign et Photoshop

Gestion budgétaire

UE - Grand oral

SEMESTRE 2 (EN APPRENTISSAGE)

UE - Unité fondamentale

Les musiques actuelles : enjeux et spécificités – Management d'artiste

Culture durable

Droit social et management

Marketing : stratégie et pratique dans les secteurs culturels

Coopération culturelle européenne

Making the Mainstream : an Overview of the Cultural Industries in the United States

Initiation à la musique contemporaine

Projet artistique

Parcours 1 : spectacle vivant, patrimoine et arts visuels (4 cours à choisir parmi 5)

Initiation aux esthétiques contemporaines du spectacle vivant

Histoire de l'art

Médiation humaine et numérique

Production et diffusion de spectacle vivant

Parcours 2 : audiovisuel en partenariat avec Séries Mania Institute

Case Studies Development, Production, Diffusion and Distribution of Films, Series and Documentaries

Contracts and Financing of Audiovisual Projects

Séries Mania Festival

Animation

UE - Unité projet et outils professionnels

Projet professionnel

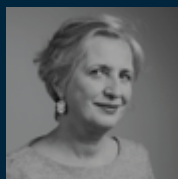
Communication visuelle – Direction artistique

UE - Unité mémoire et année en apprentissage

Sous réserve de modifications

Pour savoir ce que les apprenties, apprentis ont étudié en cycle master 1 avant l'année d'apprentissage : sciencespo-lille.eu/etudier/la-formation-en-apprentissage

Contacts



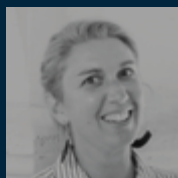
Anne-Claire BEURTHEY

Enseignante

Directrice de l'insertion professionnelle et de l'apprentissage

Responsable pédagogique de la formation MIC

anne-claire.beurthey@sciencespo-lille.eu - 06 84 39 60 72



Sophie SALMON-GOLDSTEIN

Chargée de l'Apprentissage et de la Taxe d'Apprentissage

sophie.salmon-goldstein@sciencespo-lille.eu

03 20 90 42 76

LES FRAIS DE FORMATION

• POUR LES ORGANISMES PRIVÉS

Les frais de formation sont pris en charge par l'OPCO de l'organisme via le versement de la taxe d'apprentissage.

• POUR LES ORGANISMES PUBLICS

L'employeur public prend à sa charge le coût de la formation au diplôme dispensée par Sciences Po Lille selon l'enveloppe prévue.

• POUR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Prise en charge par le CNFPT dans le cadre des montants définis.

ILS NOUS FONT CONFIANCE

(par ordre alphabétique)

Administrations publiques : DRAC Hauts de France, Mairie de Paris, Ministère de la Culture, Ville de Lille

Audiovisuel : Agence CAPA, Arte France Cinéma, France Télévision, Incognita Doc, Mediatoon Distribution, Mediawan, Pictanovo, Séries Mania, Studio Redfrog

Événementiel : Lille 3000

Patrimoine : Centre des Monuments Nationaux, Cité de l'Architecture et du Patrimoine, Musée du LaM, Musée Guimet, Musée Louvre – Lens, Palais des Beaux-Arts de Lille

Spectacle Vivant – Musique : CDCN Le Gymnase, Compagnie Cirque ici, Latitudes Contemporaines, Ménagerie de verre, Opéra de Lille, Orchestre National de Lille

EXEMPLES DE MISSIONS

- Gestion de projets
- Actions culturelles
- Développement des Publics
- Communication
- Production/Distribution
- Recherche de financements (mécénat, partenariat)



www.sciencespo-lille.eu

